

La lettre du Groupement pour les Droits des Minorités

Trimestriel n° 78

Mai 2005

EN BOLIVIE, LES INDIENS SONT ENTRES DANS LA VIE PUBLIQUE

La Bolivie est depuis des décennies le théâtre de mouvements populaires revendiquant des changements fondamentaux dans la structure de la société. Les organisations indiennes jouent un rôle déterminant dans ce processus.

Dans ce pays de huit millions d'habitants, la population indienne est majoritaire (55 à 70 % selon les estimations), répartie en 36 "nations", Aymaras, Quetchuas, Guarais et autres, ce qui ne l'empêche pas d'être marginalisée et pauvre, comme c'est le cas dans toute l'Amérique latine.

70 % des terres cultivables appartiennent à l'oligarchie (il existe des propriétés de 50 000 hectares dont une partie en jachère) et jusqu'en 1990 il y avait plus de 100 000 paysans sans terre et près de 4 millions d'habitants ne possèdent pas la parcelle suffisante à leur subsistance.

Une nation multi-ethnique et pluri-culturelle ?

La Constitution spécifie que « la nation bolivienne est multi-ethnique et pluri-culturelle », mais jusqu'à récemment cela ne se traduisait pas dans la réalité.

Naissance des mouvements indiens

Longtemps dominé par l'oligarchie, le système a commencé à basculer en 1952 lorsqu'une insurrection dirigée par le Mouvement national révolutionnaire (MNR) est arrivée à désintégrer les forces armées, à nationaliser les mines (étain, zinc, argent) et à entreprendre une réforme agraire.

La création de la Centrale ouvrière bolivarienne (COB) intégrait des Indiens paysans et mineurs.

Les Indiens font alors irruption dans la vie politique. Mais, comme partout ailleurs en Amérique latine, les tentatives de démocratisation ont été bloquées par une dictature militaire (1969-1982)

En 1973, les Indiens rédigent le "MANIFESTE DE TICHUANACU": « *Nous, les paysans, nous voulons le développement économique, mais à partir de valeurs qui nous sont propres (...). Comme paysans, nous sommes convaincus qu'il n'y aura de développement qu'à partir du moment où nous deviendrons les artisans de notre progrès et les maîtres de notre destinée.* »

En 1990 est créée la première fédération indienne, le Centre des peuples indigènes du Béni, et une marche de 700 Indiens durant 34 jours est l'occasion de multiples rencontres et manifestations ; le gouvernement signait alors trois décrets reconnaissant aux peuples indiens des territoires « **PROTEGES, INALIENABLES, INDIVISIBLES, IMPRESCRIPTIBLES ET INSAISSISSABLES** ».

Une autre fédération regroupe des organisations indiennes d'Amazone et le Conseil des capitaines Guaranis met sur pied le projet Rekota Tekove (retrouver la dignité) qui libère 4.200 indigènes de la situation d'esclavage

En 1992, - cinquième centenaire de la "Découverte" - la Confédération syndicale unique des travailleurs paysans de Bolivie (CSUTCB) demande la création d'une "Assemblée des nations originaires et du peuple" :

« Nous avons vécu 500 ans de colonialisme extérieur (Espagne, Angleterre, Etats-Unis) et intérieur. La politique économique néo-libérale actuelle est génocide et ethnocide (...). Nous devons nous unir entre pays andins pour nous libérer du nouveau colonialisme des Etats-Unis et reconstruire une nouvelle nation. »

Le 12 octobre, des dizaines de milliers d'Indiens célèbrent à leur manière l'anniversaire de la "Découverte" en occupant pacifiquement les principales villes du pays et affirment, entre autres, que « *les nations originaires n'obéiront plus aux lois et décrets qui n'auront pas été élaborés avec leur participation* ».

En 1996, le gouvernement promulgue une loi de réforme agraire, mais qui est restée sans effet.

Début 2000, après une insurrection populaire et de violents affrontements avec la police, la "Coordination pour l'eau et la vie" oblige le président Hugo Banzer à renoncer à la privatisation de l'eau. La même année connaît de nombreuses occupations de terres qui mettent en vedette deux leaders indigènes : Evo Morales et Felipe Quispe..

En 2001, est constitué le "MOUVEMENT DES SANS-TERRE" qui regroupe des Indiens et des Métis.. Le "Conseil suprême des Aymaras et Aùaw'tas lance un appel aux organisations internationales, dénonçant « LA GUERRE NON DECLAREE » menée par le gouvernement contre les indigènes. En juillet, 30 000 paysans indigènes et métis déclarent l'état de siège et réclament l'abolition du néo-libéralisme, l'autodétermination des peuples indigènes et la démilitarisation de l'altiplano.

Tandis que les affrontements se multiplient un peu partout, en mai 2002 une cinquantaine d'organisations indigènes-paysannes organisent à nouveau une marche de plusieurs semaines jusqu'à La Paz « pour une assemblée constituante, pour les droits des peuples indigènes, pour la souveraineté populaire, pour les territoires et les ressources naturelles » et menacent de bloquer les routes « si leurs requêtes ne sont pas prises en considération » par le Congrès.

Lors des élections générales, le Movimiento al socialismo (MAS) dont le leader est l'Indien Evo Morales – cultivateur de coca – obtient 24,9 % des suffrages et devient le deuxième parti du pays avec 26 députés et 8 sénateurs. Evo Morales se présente comme candidat à la présidence de la République. Il devra s'effacer devant le candidat des conservateurs mais pourra déclarer : « *Après 500 ans de colonialisme, nous les pauvres avons récupéré le droit de nous diriger nous-mêmes. L'avènement du peuple bolivarien n'est pas à venir, il s'inscrit dans l'actualité.* ».

Pour l'administration Bush, Evo Morales est « le Ben Laden des pays andins »

Actuellement, deux grandes organisations indiennes jouent un rôle sur la scène politique : le "Mouvement vers le socialisme" (MAS) et le "Mouvement Pachakuti" (MIP).

Le MAS est non-violent et ne revendique pas la destruction de l'Etat

mais des réformes radicales : la redistribution des terres, la récupération des ressources naturelles, le droit à la culture de la coca ; il prône la création d'une Assemblée constituante. Son leader est Evo Morales. Le MIP a été fondé par un ancien commandant de la guérilla, Felipe Quispe, devenu secrétaire exécutif de la Confédération syndicale unique des travailleurs paysans (CSUCTB). Refusant aussi bien le catholicisme que le marxisme comme produits étrangers, il prône le retour à une société pré-colombienne dont l'économie serait basée sur le troc et qui serait composée de communautés élisant leurs propres autorités.

Ces deux mouvements mènent des luttes communes mais sont aussi rivaux à d'autres moments. En 2003, une manifestation massive avait abouti au retrait d'un projet d'exportation du gaz naturel et entraîné la démission du président Gonzalo Sanchez de Lozada.

D'autre part, le "Mouvement des Sans-Terre" (MST), qui regroupe depuis quatre ans des Indiens et des Métis, est devenu une force politique avec laquelle les pouvoirs devront compter.

Les défis pour l'avenir

Aux dernières élections municipales, les regroupements citoyens et les organisations autonomes ont obtenu 30 % des sièges dans les conseils municipaux des dix principales villes du pays, tandis que cette proportion

était encore plus forte dans les zones rurales.

Par ailleurs, on constate une désaffection grandissante à l'égard des partis politiques traditionnels. Certains analystes voient dans cette situation l'expression d'une transformation profonde du système politique bolivien et prédisent la fin des partis traditionnels. L'Assemblée constituante qui sera élue en 2005 devra s'affronter à des défis considérables : une nouvelle Constitution, la régionalisation avec une certaine autonomie des communautés indiennes, une nouvelle loi sur les hydrocarbures.

Le président Mesa a l'appui d'Evo Morales (MAS), qui est le grand gagnant de l'évolution. Mais tout cela reste fragile ; le MST est en état de mobilisation permanente et il en va de même pour le mouvement des producteurs de coca (ADEPOCOCA). La Coordination du gaz, qui réclame la nationalisation de la compagnie du gaz pour éviter sa vente aux Etats-Unis et au Mexique, a pris l'initiative d'une campagne de signatures qui a toutes les apparences d'un référendum populaire.

Enfin, le processus vers une démocratie participative nécessitera de nouvelles institutions et de nouvelles règles dans la vie sociale et politique.

Maurice BARTH

BRÈVES

VOYAGES EN MEMOIRES INDIENNES

Un film documentaire de J. Béranger et D. Burrignol.

Du Yukon au sud d'Alberta (Canada), la quête de Sally réveille le souvenir de plusieurs générations d'enfants autochtones enlevés en bas âge à leurs parents. L'histoire personnelle de Sally lève le voile sur un chapitre méconnu de l'histoire des premières nations, éclairant d'un jour nouveau les enjeux du combat actuel pour le contrôle de l'éducation. Acculturation, perte d'identité, souffrance, mais également guérison et espoir pour les générations à venir, telles sont les différentes étapes du périple de Sally, interrogeant ceux et celles qui ont vécu cette douloureuse aventure...

CONSEIL DE L'EUROPE

Gens du voyage

Le commissaire aux droits de l'Homme du Conseil de l'Europe, Alvaro Gil-Robles, publie son rapport relatif à la situation des droits de l'Homme des Roms, Sinti et gens du voyage en Europe. Les Roms comptent environ dix millions de personnes, présents dans presque tous les Etats membres du Conseil de l'Europe. Dans la plupart des pays visités par le Commissaire, la population rom est confrontée à des obstacles considérables dans la jouissance de ses droits fondamentaux.

OUVRAGES

EZLN. 20 ET 10 , Le Feu et la Parole de Gloria Muñoz Ramirez. Ed. Nautilus, 2004.

C'est l'histoire des Zapatistes racontée par une jeune femme qui a vécu six ans parmi eux. Une histoire qui remonte à la création de l'Armée zapatiste de libération nationale – EZLN, le 17 novembre 1983, et qui est racontée par les premiers protagonistes de cette période. Histoire forgée durant dix ans dans les villages des montagnes du Sud-est mexicain, dans le silence et le secret, jusqu'au 1er janvier 1994 où la demi-douzaine des pionniers était devenue une armée de plusieurs milliers, Indiens pour la plupart, et occupait sept villes du Chiapas.

On assiste aux premiers pas de ce mouvement de rébellion, puis à toute la période de prise de conscience, de gestation, de maturation politique et de mise en œuvre pratique, jusqu'en 2003 (date de parution de l'édition originale).avec la réalisation des communautés autonomes – les

caracoles, où s'est établie une véritable démocratie parallèle. Au-delà de cette lutte pour la reconnaissance des droits des peuples indigènes, les zapatistes revendiquent un nouveau Mexique.

Mais le pouvoir n'a jusqu'à présent répondu que par la « guerre de basse intensité ».

L'ouvrage est agrémentée de nombreuses photographies.

ARNAUD, Lionel (sous la direction de), Les minorités ethniques dans l'Union Européenne, politiques, mobilisations, identités. Recherches, La Découverte, 256 pp., 2005.

Une approche sociologique de la matière sous la direction d'un enseignant à l'IUT de Rennes.

FERRO, Marc & MANDRILLON, Hélène (sous la direction de), Russie, peuples et civilisations. Poches/L'état du monde n°198, La Découverte, 224 pp., 2005.

Le Russie dans toute sa diversité, ethnique, culturelle et religieuse.

GHANEA, Nazila & XANTHAKI, Alexandra, Minorities, Peoples and Self-Determination, Essays in Honour of Patrick Thornberry. Martinus Nijhoff/ Brill Academics, 2004.

Un intéressant ouvrage collectif en l'honneur d'une personnalité marquante liée au MRG.

GRIN, François, Language Policy Evaluation and the European Charter for Regional and Minority Languages, Palgrave/Macmillan, 296 pp. 2003.

Une approche originale et très concrète d'une question délicate entre toutes par l'un des meilleurs connaisseurs de la question.

LE HUEROU, Anne, MERLIN, Aude, REGAMEY, Amandine, SERRANO, Silvia, Tchétchénie : Une affaire intérieure ? Russes et Tchétchènes dans l'étai de la guerre. CERI/Autrement, 168 pp., 2005.

Une synthèse historique et sociologique, loin de toute passion.

SKUTSCH, Carl, Encyclopedia of the World's Minorities. Routledge, 2004, 3 volumes.

Quelques 600 essais, rédigés par de nombreux auteurs, donnent une vue d'ensemble des minorités du monde. Un travail impressionnant.

TARR, Alan, WILLIAMS, Robert, MARKO, Josef, Federalism, Subnational Constitutions and Minority Rights, Praeger Paperbacks, 2004.

Une étude approfondie, pays par pays, de l'articulation entre fédéralisme et intérêt des minorités pour la sauvegarde de leurs droits.

URTEAGA, Eguzki, La question basque en France, Les essentiels Milan, 63 pp. 2004.

Une présentation succincte, mais dense, de la question.

WINOCK, Michel, La France et les juifs. Seuil, 2005.

De 1791 à 2000, une histoire bien contrastée.

REVUES

Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'INALCO, octobre 2004

À noter un intéressant article de M. Courthiade, Les Roms dans le contexte des peuples européens sans territoire compact, pages 317 et s.

Revue Mouvements N° 37 : Menaces sur la diversité culturelle, 172 pp., janvier 2005.

N° 38 : La politique républicaine de l'identité., 176 pp., mars 2005.

Deux numéros complémentaires pour une approche critique de concepts trop souvent utilisés de façon arbitraire.

Revue IKEWAN, Le journal des peuples premiers, n° 55, janvier-février-mars 2005.

Thème de ce numéro, le Québec autochtone. Au sommaire : Inuit, Innu, Atikamekw, Huron, Mohawk, Cri Nunavut, langues autochtones, tribus et tsunami.

FILM

« **Va, vis et deviens** », de Radu Mihaileanu.

En 1984, des milliers d'Africains de 26 pays frappés par la famine se retrouvent dans des camps au Soudan. Parmi ceux-ci, les Falachas, minorité noire dont l'origine juive remonte à plusieurs siècles.

Une mère chrétienne pousse son fils de 9 ans à se déclarer juif pour le sauver de la famine et de la mort...

Ce film a été primé à deux reprises au dernier festival de Berlin.

Le drame de l'assimilation forcée au Canada

Extrait de IKEWAN, Le journal des peuples premiers, n° 55 • janvier – février – mars 2005

Sorti en janvier 2003, « **VOYAGE EN MEMOIRE INDIENNES** », documentaire français de Jo Béranger et Doris Buttignol, retrace le drame de l'assimilation forcée des enfants indiens au Canada sur plusieurs générations, en suivant l'une des victimes au cœur de cette communauté abandonnée.

Pendant plus d'un siècle, pour priver les Indiens de leur identité, quelque 160.000 jeunes autochtones ont été arrachés à leurs familles dès l'âge de quatre ans pour être placés dans des pensionnats fédéraux dont l'administration était confiée aux Églises catholiques ou protestantes. Le scandale n'a été mis sur place publique qu'au début des années 1990.

Le visage émouvant de Sally Tisiga, cette femme de 44 ans qui se dit « *inachevée* » parce que partagée entre deux cultures, est omniprésent dans ce film qui mêle ses propres souvenirs, ceux qu'elle arrache à d'autres victimes, des documents d'archives, la vie tragique du peuple des Premières Nations. Pour sa part, elle a partagé son enfance entre cinq familles, quatre provinces et un territoire.

À travers Sally Tisiga, arrachée à sa famille à l'âge de 4 ans, les réalisatrices décrivent le mal-être de ces Autochtones à qui les autorités canadiennes ont voulu retirer de force toute racine culturelle. Les victimes ont été envoyées dans 130 établissements, dont la majorité ont fermé leurs portes dans les années 1960 et le dernier en 1996. Quelque 12.000 plaintes ont été engagées depuis les années 1990 pour des abus sexuels ou physiques. « *Quand les anciens élèves viennent voir les bâtiments* » désertés du collège Lower Post, raconte un témoin, « *ils pleurent* ».

Des générations ont été ainsi « sacrifiées sur l'autel de l'assimilation », ont perdu leurs traditions, leurs chants, leurs repères symboliques (la Lune, la Terre, les arbres...), soulignent les différents intervenants, devenus des êtres hybrides, ni Indiens ni Blancs. Un élément pour eux, qui explique les difficultés des Indiens au Canada, trop souvent plongés dans le chômage, l'alcoolisme ou la dépression.

À LIRE

Olivier Le Cour Grandmaison, **Coloniser. Exterminer. Sur la guerre et l'État colonial**, Fayard, 2005

L'auteur, universitaire, professeur de sciences politiques et de philosophie, évoque cette époque (1830-1875) que nous avons souvent l'inadvertance d'oublier... la France tourmentée, souffrant d'un sentiment d'infériorité vis-à-vis de la « Grande-Bretagne, insolente de puissance », une classe politique incompétente, un pouvoir menacé à l'intérieur et qui trouve dans l'Algérie, « proche et réputée si riche en ressources naturelles mal exploitées par des « indigènes paresseux et barbares [...] un far-west à découvrir et une Californie à exploiter ».

« Il y va des finances du pays et surtout de ses capacités à résoudre partiellement la question sociale » explique Tocqueville, dans « un contexte marqué par les fréquentes émeutes de ceux d'en haut pour y mettre un terme ».

Pour justifier la colonisation, une littérature foisonna, présentant l'Arabe comme un être « mal civilisé », voué à l'arriération sous l'effet du « souffle stérilisant de l'islamisme », le « plus incapable des agriculteurs ». L'« Arabe » est « une bête féroce » et, « face aux barbares qui font peser sur la civilisation une menace mortelle, tout est permis [...] ». Tocqueville préconise de « comprimer les Arabes ».

Ainsi, de 1830 à 1870, la population algérienne est passée de 3 millions à 2 150 000 habitants. Une fois la conquête achevée, les peuples arabe et kabyle dûment comprimés, l'on s'attela à faire la pédagogie de l'œuvre : « Mis en récit de façon pédagogique afin d'atteindre un public jeune, ce racisme [d'État] fut enseigné et diffusé par les instituteurs de la Troisième République ».

Pour Olivier Le Cour Grandmaison, l'État colonial est un état d'exception permanent.

Un livre indispensable, qui ôte à tous l'argument de l'ignorance.

D'après *Billets d'Afrique et d'ailleurs* (association Survie), n° 136, mai 2005.

ATLAS DES MINORITES EN EUROPE

de l'Atlantique à l'Oural, diversité culturelle

dirigé par Yves Plasseraud (Groupement pour les droits des minorités), cartographie de Cécile Marin

En quelques mots

En 80 pages et une centaine de cartes et infographies, un voyage organisé par les meilleurs spécialistes de la question au cœur des minorités nationales, ethniques, linguistiques et culturelles de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural, qu'elles soient territoriales ou diasporiques.

Contenu du livre

Alors que l'Union européenne compte dorénavant 25 États et à l'heure où chacun cherche un fonds culturel commun à tous les États de l'Union européenne, il semble important de parler des minorités, car celles-ci font partie intégrante de la construction d'une « culture européenne ».

En effet, toutes les identités, celles des minorités, du fait de leur taille plus encore que d'autres, sont en perpétuel devenir ; et le métissage, au sens d'enrichissement mutuel sans fusion entre les parties en cause, est aussi constant que général. Loin de s'opposer, métissage et maintien des cultures différentes et en particulier des langues sont complémentaires. La prise en compte de l'identité collective des groupes minoritaires, voire un certain enracinement, loin de n'être qu'un réflexe « tribal », apparaît souvent de nos jours comme un antidote aux dérives du fanatisme « identitaire » et de l'ensauvagement urbain. Et les désordres auxquels on assiste aujourd'hui, de la Tchétchénie aux banlieues des métropoles européennes, sont moins

du en effet au déchaînement d'un excès d'identité qu'au contrecoup différé d'une insuffisante reconnaissance identitaire.

L'ambition de cet atlas est de montrer que les minorités, au-delà d'être un « problème », sont avant tout constitutive de l'Europe. Ainsi, les deux premières parties de l'Atlas relient les différentes minorités aux grands événements de l'histoire de l'Europe au XX^e siècle (des deux conflits mondiaux à la guerre des Balkans) et la troisième partie brosse un portrait contemporain des minorités dans les États et grandes régions de l'Europe, de l'Atlantique à l'Oural.

Les auteurs

Yves Plasseraud, est consultant juridique international et président du groupement pour le droit des minorités (GDM). Parmi ses derniers ouvrages publiés : *Les États baltes* (Armeline, Brest, 2003), *L'identité* (Montchrestien, Paris, 2000) et *Les minorités* (Montchrestien, Paris, 1998). Chez Autrement, il a dirigé *Lituanie juive* (collection « Mémoires », Autrement, 1996) et est l'auteur du guide sur les *Capitales baltes* (Autrement, 1999).

Les contributeurs sont Claire Autin, Panayote Dimitras, Henri Giordan, Joseph Krulic, André Liebich, Jean-Pierre Liégeois, Henri Minczeles, Thamaz Naskidachvili, Pascal Péroche, Giovanni Poggeschi, Jean Radvanyi, Fabrizio de Renzo, André-Louis Sanguin, Yves Ternon.

Cécile Marin est cartographe-géographe indépendante et enseigne la cartographie au lycée Maximilien Vox. Elle a réalisé la cartographie de l'*Atlas des religions* (Autrement, 2002) et de l'*Atlas de la guerre d'Algérie* (Autrement, 2003).

Collection Atlas/Monde, 80 pages - 14,95 €

autrement

Contact presse : Doris Audoux - tél. 01 44 73 79 86 – doris.audoux@autrement.com

BULLETIN D'ADHÉSION 2005

À retourner au GDM

Nom..... Prénom.....
Adresse..... Code postal..... Ville.....
Tél. E-mail.....

adhère à l'Association GDM et règle ma cotisation comprenant l'abonnement à La Lettre du GDM par le chèque ci-joint d'un montant de :

- 32 euros - cotisation normale 52 euros - cotisation de soutien
 14 euros - tarif étudiant Abonnement seul : 14 euros

Le chèque bancaire ou postal est à établir à l'ordre du GDM, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris

Date : Signature.....

Le Myanmar, une future Yougoslavie ?



L'Union de Myanmar (nom officiel de l'ancienne Birmanie) est un État de l'Asie du Sud-est. Ses pays voisins sont le Bangladesh à l'Ouest, l'Inde au Sud (archipels d'Andaman et de Nicobar) et au Nord-ouest, la Chine au Nord, le Laos à l'Est et la Thaïlande au Sud-est.

Son territoire, étiré du Nord au Sud, a une superficie de près de 678 000 km². Sa population est estimée en 2005 à 53 millions (M) d'habitants. La France compte, en comparaison, environ 550 000 km² et plus de 62 M d'habitants. Myanmar se prononce Myanma, le «r» est éludé.

Ce pays, très méconnu, appartient principalement aux aires linguistique tibéto-birmane et religieuse bouddhiste. Il possède plusieurs originalités par rapport à ses voisins.

Le Myanmar se situe au carrefour des mondes culturels tibétain, chinois, thaï, malais et du sous-continent indien (bengalais entre autres).

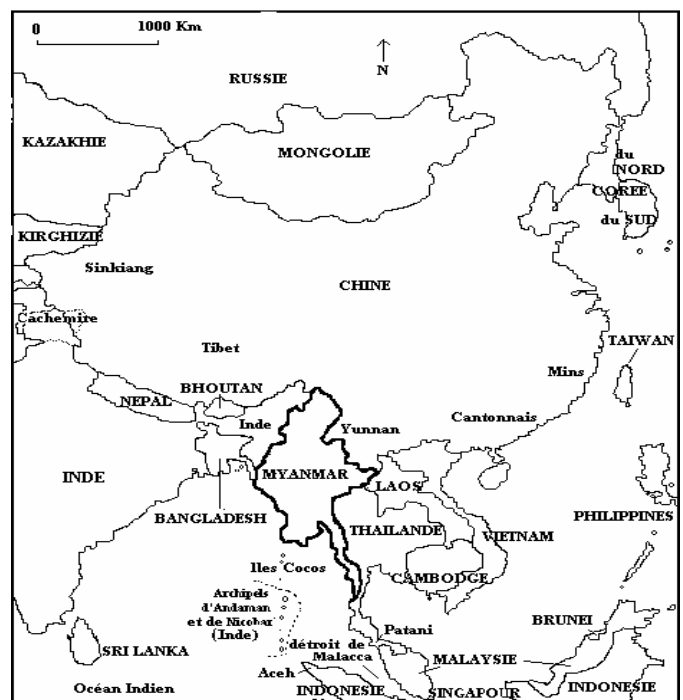
C'est un pays :

- avec une densité humaine faible (78 habitants/ km²) pour cette région du monde (316 habitants/ km² en Inde) ;
- avec une forte hétérogénéité ethnolinguistique. Les minorités ethniques et linguistiques représenteraient 37 % de la population sur la moitié de la superficie du Myanmar ;
- dont le groupe dominant (les Birmans bouddhistes, 53 % de la population totale) est en repli ;
- dont l'évolution politique et l'unité sont incertaines.

Le Myanmar connaît des violations massives et permanentes des droits humains. Ces violences affectent l'ensemble de la population mais surtout les minorités ethniques, linguistiques et religieuses.

Cette situation ressemble en partie à la situation qui a existé en Yougoslavie dans les années 1990.

Le Myanmar en Asie



Repères historiques

Les ancêtres des actuels Birmans sont venus du Nord à partir du VIII^{ème} siècle.

Ils conquièrent progressivement le bassin du fleuve Irraouaddi, la partie centrale du Myanmar. Ils fondent le royaume de Pagan. Au cours de leurs conquêtes territoriales, les Birmans s'implantent dans les plaines. Les populations locales sont peu à peu éliminées, assimilées ou refoulées vers les collines ou les montagnes. Ces conquérants adoptent paradoxalement la religion des Môn vaincus, le bouddhisme (branche théravada). Cette tendance religieuse est aussi appelée du «petit véhicule». Elle a amalgamé des croyances animistes antérieures. La domination birmane est parfois interrompue par le rétablissement

du royaume des Môn. Des envahisseurs thaïs (les Chan), en s'installant dans le Nord et le Nord-est de l'actuel Myanmar, ralentissent l'expansion birmane.

Celle-ci se poursuit néanmoins. En 1784, les Birmans conquièrent l'Arakan, l'actuel État Rakhine.

À partir de 1817, l'Assam de l'époque, une partie du Nord-est actuel de l'Inde, est envahi. Les Britanniques sont inquiets pour leurs colonies voisines des Indes. Ils engagent en 1824 une guerre contre le royaume birman. Ils en sortent vainqueurs en 1826. Ils s'attribuent alors l'Assam, le Manipour, l'Arakan et le Tenasserim. Les Britanniques annexent ensuite la Basse-Birmanie (la Birmanie du Sud) en 1852, puis la Haute-Birmanie (la Birmanie du Nord) en 1885.

Ces territoires sont incorporés, le 1^{er} janvier 1886, dans l'Empire des Indes.

La royauté birmane est abolie. Le bouddhisme n'est plus la religion officielle. Son influence recule dans les domaines éducatifs et culturels.

Les populations non birmanes sont surtout implantées dans les régions périphériques formées de collines ou de montagnes. Le colonisateur britannique juge ces contrées peu rentables économiquement. Ces territoires vont être utilisés comme un simple glacis militaire face à une possible expansion française à partir de l'Indochine orientale. Ces régions sont administrées indirectement et séparément des zones à peuplement essentiellement birman. Les minorités étaient principalement bouddhistes ou animistes.

Elles sont en partie évangélisées par des missionnaires catholiques et protestants (notamment baptistes).

La Birmanie est un pays tropical. Son climat et ses maladies découragent une forte implantation des Britanniques. Ceux-ci favorisent l'installation de populations

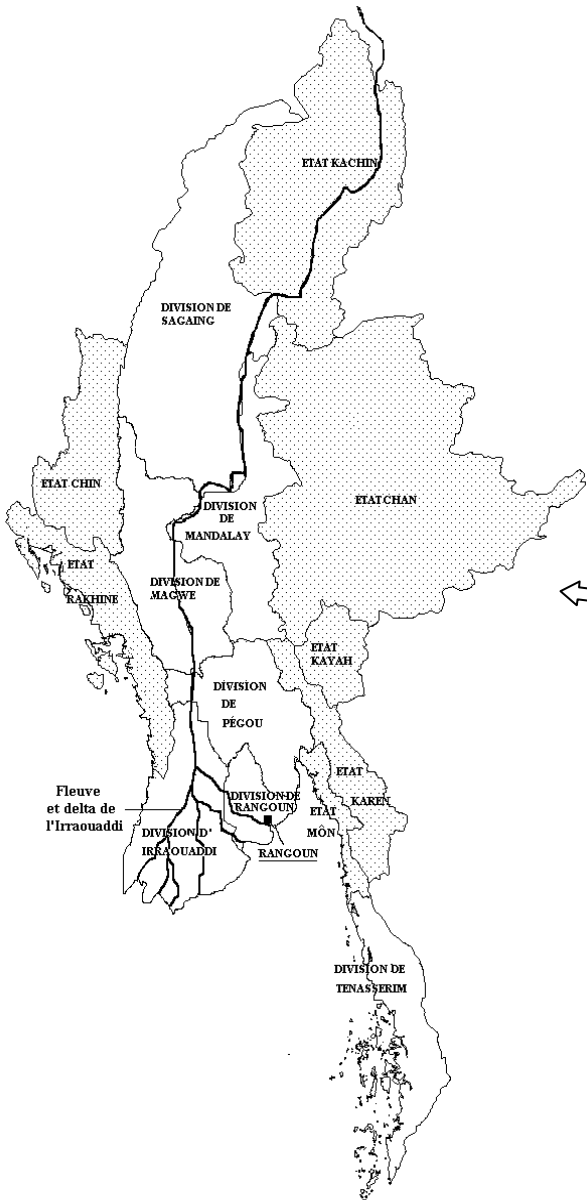
(Bengalais, Tamouls, etc.) du sous-continent indien voisin.

Ces migrants sont considérés comme plus adaptés aux conditions locales. Favorisés par le pouvoir colonial, ils vont prendre le contrôle d'une partie du commerce et des terres. Certains d'entre eux vont bénéficier, comme les minoritaires

autochtones (surtout les Karen), d'un recrutement préférentiel dans l'armée et la police coloniales. De nombreux Han (Chinois de souche) s'implantent aussi.

Le peuplement actuel du Myanmar prend forme.

Carte des Etats (en pointillé) et des Divisions



La conquête britannique, l'implantation de ces immigrants non souhaités et le recul de l'influence bouddhiste favorisent le développement d'un mouvement nationaliste birman. Celui-ci est encouragé par le clergé bouddhiste. Afin de le contrer, un statut d'autonomie est mis en œuvre en 1937. La Birmanie est séparée des Indes britanniques. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, elle est conquise par les Japonais. Ceux-ci sont aux portes de l'Inde, le joyau de l'Empire colonial britannique. Une partie des Birmans collabore avec le nouvel occupant. Le gouvernement du Royaume-Uni promet alors l'indépendance aux Birmans et/ou l'autonomie à certaines minorités. En échange, ils doivent combattre le Japon. Cette lutte est dirigée plus particulièrement chez les Birmans par Aung San. C'est aussi le père d'Aung San Suu Kyi. Les Japonais refluent en 1945. La Birmanie sort ravagée de cette guerre. Les Britanniques reviennent. Mais le monde a changé.

En janvier 1948, l'Indépendance de la République birmane est proclamée sous le nom d'Union birmane. Cette dénomination indique une volonté d'unité et une organisation fédérale. D'où le nom d'États (fédérés) donné aux régions bénéficiant, après l'Indépendance, d'une autonomie (théorique) et peuplées par les principales minorités du pays.

Le Myanmar comprend aujourd'hui :

- des États (les 7 régions peuplées essentiellement par les plus importantes minorités qui leur ont donné leur nom) : État Rakhine, État Chin, État Kachin, État Karen, État Kayah, État Chan (ou Shan) et État Môn.

- des Divisions (les 7 régions peuplées surtout par les Birmans) : Division de Rangoun (Yangoun), Division d'Irraouaddi (Ayeyarwady), Division de Mandalay (Mandale), Division de Sagaing (Sitkaing), Division de Tenasserim (Tanintharyi), Division de Magway (Magwe) et Division de Pégou (Bago).

Les minorités ethniques et linguistiques les plus importantes (les Karen, les Môn et les Chan) n'acceptent pas de vivre sous la domination birmane. Elles sont déçues de ne pas avoir pu créer des États souverains. Elles se considèrent comme marginalisées politiquement et économiquement dans la nouvelle Birmanie. Des rébellions armées éclatent. Le Premier ministre Nu essaie de mettre en place une politique fédéraliste réelle. En 1961, un territoire rohingya, «la région frontalière Mayu», est créé dans le Nord de l'Arakan. Le coup d'État militaire mené en mars 1962 par le général Ne Win (un Sino-Birman) met fin à cette politique. Le parlement est dissout et la constitution suspendue. La Birmanie entre en dictature. En 1974, le pays prend le nom de

«république socialiste de l'Union birmane». Un régime de socialisation de l'économie et d'isolationnisme politique est instauré.

La Birmanie depuis les années 1980

Le pays se referme sur lui-même. Il s'enfonce dans des crises humaine, politique et économique majeures. Ces conditions encouragent toujours les rébellions ethniques armées et une contestation politique pacifique.

Au cours de l'année 1988, des manifestations estudiantines sont

réprimées avec sauvagerie (plus de 10 000 morts).

Le chef de la junte, Ne Win, démissionne. Une grande partie de l'opposition politique constitue une formation électorale : la «Ligue Nationale pour la Démocratie, LND» en français ou « National League for Democracy, NLD»

en anglais. C'est le mouvement conduit par Aung San Suu Kyi. Le gouvernement de Nu d'avant le coup d'État militaire de 1962 est reconstruit.

Ce processus de retour vers la démocratie est cependant interrompu par un nouveau coup d'État militaire en septembre 1988.

La junte met en place un autre régime appelé le «Comité d'État pour la restauration de l'ordre et de la loi (CEROL)». Il est plus connu sous le sigle anglais de «SLORC». Ce gouvernement militaire favorise de nouveau le bouddhisme.

Il s'appuie aussi sur le nationalisme de l'ethnie birmane. Le régime change, pour cela, une partie de la toponymie du pays. Le nom de Birmanie («Burma» en anglais) a été créé par les Britanniques à partir du mot indigène de «Bama(r)», le birman. Afin de marquer une rupture avec le passé colonial, il est remplacé en 1989 par celui de

«Myanmar». C'est un ancien nom du pays. Il est traduit par le «pays merveilleux» ou «fort et grand». Les noms propres utilisés dans cet article sont les termes français.

Le Tenasserim correspond ainsi à Tanintharyi, etc. Les noms indigènes prennent une forme au singulier, par exemple les Môn.

Des élections sont toutefois organisées en 1990. L'opposition politique, et surtout la LND, remporte une victoire massive.

Mais le régime militaire, mécontent de cette victoire, décide de ne pas la reconnaître.

La répression se poursuit (censure, travaux forcés, emprisonnements arbitraires, torture, assassinats, massacres).

L'action pacifique en faveur de la démocratie, d'un État de droit et du respect des droits humains au Myanmar sont encouragés. Le prix Nobel de la Paix est attribué en 1991 à Aung San Suu Kyi. Cela lui a sans doute sauvé la vie.

En 1997, la junte change de nom. Elle devient le «Conseil d'État pour la paix et le développement», plus connu sous l'acronyme anglais de «SPDC».

La composition ethnique et religieuse du Myanmar

En réaction à l'échec économique du régime (36% d'inflation, faillite des banques en 2003, etc.), le gouvernement a développé les principales «exportations» du pays.

Ce sont la vente massive de bois (qui entraîne une déforestation massive), de pierres précieuses et de drogues. Le gaz naturel est vendu à la Thaïlande voisine. À la recherche de nouvelles recettes financières, la junte a engagé une politique de diversification économique par le tourisme.

Cette activité très contrôlée alimente directement les militaires au pouvoir, notamment sous la forme de taxes et d'un change en devises très défavorable aux visiteurs étrangers. Les touristes sont orientés en priorité vers certains hôtels, restaurants et agences de voyages locales. Ces établissements sont gérés par le régime et ses partisans.

Au début de l'année 2005, la capitale Rangoun (Yangon) rassemble 10 % (soit 5,3 M) de la population du Myanmar. Mais le pays est essentiellement rural (72 % de la population).

L'agriculture est l'activité économique dominante. Le riz est la nourriture de base, souvent la seule.

Le Myanmar est l'un des pays les plus pauvres au monde. 10 % des enfants n'atteindraient pas l'âge de 6 ans. Un tiers des enfants serait touché par la malnutrition. Près de 5 % du budget de l'État seraient dévolus à la santé, 15 % à l'éducation et 50 à 60 % aux dépenses militaires selon les années.

Le Myanmar est, avec près de 600 000 militaires et miliciens, l'un des pays les plus militarisés de l'Asie du Sud-est. Cela permet de mener la répression de la population et notamment des groupes minoritaires.

Les principales populations du Myanmar

Le Myanmar est une mosaïque d'ethnies et de langues. 135 groupes et sous-groupes sont recensés officiellement dans ce pays. Des groupes (comme les Rohingya) sont niés.

Les chiffres présentés sont des estimations personnelles. Ces communautés sont décrites ci-après.

Ethnie	Estimation en 2005	% en 2005	Localisation principale	Religions principales
Birmane	33 000 000	62,27 %	Partie centrale du pays, Tenasserim	Bouddhisme
Karen dont Karenni/ Kayan, Sgaw.	4 700 000	8,87 %	États Karen, Kayah, Môn et Chan Divisions de Tenasserim d'Irraouaddi et de Pégou	Bouddhisme Christianisme
Chan	4 400 000	8,3 %	États Chan et Kachin Division de Sagaing	Bouddhisme
Arakanaise / Rakhine	2 200 000	4,15%	État Rakhine	Bouddhisme
Han (Chinois de souche)	1 650 000	3,10 %	États Chan et Kachin Villes	Bouddhisme Confucianisme Taoïsme
Môn	1 200 000	2,26 %	État Môn. Divisions de Tenasserim d'Irraouaddi et de Rangoun	Bouddhisme
Kachin	1 000 000	1,89 %	États Kachin et Chan Division de Sagaing	Christianisme Animisme
Rohingya	900 000	1,7 %	État Rakhine	Islam
Chin	900 000	1,7 %	États Chin, Rakhine, Divisions de Magwe, d'Irraouaddi et de Pégou	Christianisme Animisme
Wa	750 000	1,41 %	État Chan	Bouddhisme
Palaung	600 000	1,13%	État Chan	Bouddhisme
Lu	290 000	0,54 %	État Chan	Bouddhisme
Népalaise	280 000	0,53 %	Villes	Hindouïsme
Bengalaise	260 000	0,49 %	État Rakhine Villes	Islam
Autres groupes ethniques	880 000	1,66%	Dans les différentes régions du pays	Bouddhisme Hindouïsme Islam, Christianisme Animisme.
Total	53 000 000	100%	Myanmar	Bouddhisme

Ce territoire est de ce fait plus orienté (géographiquement et historiquement) vers le Nord, c'est-à-dire le Bengale.

Les Rakhine en sont en partie proches par l'origine ethnique. Mais ils parlent une forme ancienne du birman. Ses locuteurs (2 200 000 personnes) se perçoivent toutefois comme un groupe distinct. Ils sont bouddhistes pour l'essentiel. Les Rakhine sont subdivisés, notamment, en Rakhine (stricto sensu) et parfois en Yangbye / Ramree. Les Rakhine vivant au Bangladesh sont appelés Maghi / Marma.

Han

Ce sont les Chinois de souche. Estimés à 1 650 000 personnes, ils sont surtout implantés dans les États Chan et Kachin ainsi que dans les villes.

Certains descendent d'ancêtres installés depuis des siècles dans l'actuel Myanmar. D'autres sont venus pendant la période coloniale. Une autre partie est constituée des anciens réfugiés et de leurs descendants qui ont fui le régime communiste de Mao Tsé Toung. D'autres se sont installés dans le pays depuis une vingtaine d'années, suite au développement des relations entre les régimes chinois et myanmar. Ces derniers arrivés sont les moins bien intégrés et les moins bien acceptés par la population locale. Mais ils bénéficient d'une certaine tolérance de la part des autorités du Myanmar. Le régime chinois compte en effet parmi les rares amis de la junte. Des relations politiques et économiques étroites se sont ainsi nouées entre les deux parties. Le gouvernement myanmar autorise des bases aéronavales et d'écoutes militaires chinoises sur les îles Cocos et à Mergui. Cela permet à l'armée chinoise d'avoir un accès permanent à l'Océan Indien limitrophe de l'Inde, l'un des adversaires historiques de la Chine. Cela lui permet aussi d'éviter le détroit stratégique de Malacca. Le Myanmar constitue de plus un débouché maritime pour l'arrière-pays enclavé de la Chine (la province du Yunnan principalement). C'est aussi un débouché économique pour ses marchandises civiles. La dictature militaire reçoit en contrepartie des armes et un soutien économique et politique du grand voisin du Nord.

Les Han sont principalement originaires du Sud de la Chine (Cantonais, Mins, Yunnanais). Ils sont souvent commerçants et artisans et traditionnellement bouddhistes, taoïstes et/ou confucianistes. Il y a environ 100 000 **Hui** ou **Panthay** (Han musulmans) au Myanmar. Ils sont généralement artisans et commerçants.

Môn

Ils appartiennent à la famille linguistique môn-khmère.

Les Môn actuels (1 200 000 personnes) sont les descendants d'une brillante civilisation qui a rayonné dans la région au Moyen Age. Elle a diffusé la riziculture, le bouddhisme et l'écriture auprès des Birmans. Les Môn vivent particulièrement dans l'État Môn, le Tenasserim et dans le delta de l'Irraouaddi. Jadis majoritaire dans cette région, l'ethnie môn y est aujourd'hui très fortement assimilée au groupe birman. Ils sont massivement bouddhistes.

Kachin

Ils parlent une langue de la famille linguistique tibéto-birmane.

Ce groupe de 1 million de personnes est installé principalement dans les États Kachin et Chan. Ils sont chrétiens ou animistes. Les Kachin sont plus particulièrement divisés en Kachin proprement dits et en Jinghpaw ou Jingpho.

Rohingya

Cette communauté musulmane est évaluée à près de 900 000 personnes.

L'estimation est incertaine du fait de la situation particulière des Rohingya au Myanmar. Leurs ancêtres se sont installés dans l'Arakan au cours des siècles mais surtout pendant la période coloniale et jusqu'en 1977. Depuis cette date, la politique officielle de contrôle des populations, appelée Nagamin («roi des dragons»), a mis brutalement fin à cette immigration, souvent illégale, en provenance du Bangladesh. Cependant, les Rohingya, essentiellement agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, ont fait souche. Cette communauté parle, entre autres, le dialecte bengali chittagonien (de la région de Chittagong au Bangladesh). Ils ont aussi développé une identité particulière qui se veut aujourd'hui autochtone.

Pour les autorités et pour beaucoup de Birmans et de Rakhine bouddhistes, ce sont des étrangers indésirables. Leur situation a empiré depuis les trente dernières années. Ne pouvant pas établir de preuves concrètes sur la date de leur établissement au Myanmar, les Rohingya n'ont pas ou plus aujourd'hui pour la plupart la citoyenneté de ce pays. Ces apatrides sont soumis à de multiples taxes arbitraires (sur le bois coupé, le bambou, le bétail, etc.). Ils font l'objet de restrictions draconiennes au niveau de leurs déplacements. Pour aller tout simplement dans un village voisin, ils doivent demander

une autorisation payante à la Nasaka. C'est une force policière, militaire et douanière frontalière spécifique à l'État Rakhine.

Les spoliations ou les destructions de leurs biens sont fréquentes. Cela conduit à leur appauvrissement généralisé. Ils font aussi l'objet de violences physiques (travaux forcés, viols, meurtres). Cette situation a conduit de nombreux Rohingya à fuir (280 000 environ) tout d'abord vers le Bangladesh. Puis vers d'autres pays asiatiques. Des réfugiés sont revenus. Mais l'exode se poursuit lentement cette fois-ci. Le gouvernement veut en effet éviter toute médiatisation et toute internationalisation de cette question. Le régime veut en outre prévenir tout séparatisme des Rohingya. Ceux-ci sont remplacés par des Rakhine et des Birmans bouddhistes installés par la junte.

Un «nettoyage» ethnique et religieux silencieux est en cours.

Chin

Ils font partie de la famille linguistique tibéto-birmane.

Ils sont appelés Mizo en Inde où ils habitent surtout l'État fédéré du Mizoram. Ceux du Myanmar (900 000 personnes) vivent pour l'essentiel dans l'État Chin. Le peuplement Chin au Myanmar se prolonge plus au sud au niveau de la chaîne montagneuse Ragaing partagée entre l'État Rakhine et la Division de Magway. Ils sont chrétiens ou animistes. Les Chin sont notamment partagés en Chin stricto sensu, Asho, Awa, Bawm, Chinbon, Da(a)ji (Yindu), Dim, Falam, Haka, Khami, Kuki, Lushei, Mru, Mun, Ngorn, Paite, Saing Zan, Sentang, Thado, Tiddim, Torr / Tawr, Zizan, Zome / Zomi et Zotung.

Wa

Ce groupe (de 750 000 personnes) est rattaché à la famille linguistique môn-khmère.

Il est établi dans le Nord de l'État Chan, près de la province chinoise du Yunnan. Les Wa sont essentiellement bouddhistes ou alors chrétiens.

Palaung

Cette ethnie, formée de 600 000 personnes environ, est installée dans le Nord-ouest de l'État Chan.

Elle fait partie de la famille linguistique môn-khmère. Ses membres professent majoritairement la religion bouddhiste, mêlée de fortes influences animistes.

Lu

Cette population bouddhiste de 290 000 personnes appartient au groupe linguistique thaï et vit surtout dans l'État Chan.

«Indiens»

Cette communauté est venue du sous-continent indien (d'où son nom) pendant la période coloniale britannique. Elle rassemble des groupes ethniques et linguistiques divers. Ce sont entre autres les Népalais (280 000), les Bengalais (260 000), les Tamouls (124 000), les Hindis (115 000), les Télougous

(114 000), les Oriya (105 000), les Pendjabis (56 000) et les Goudjérites (32 000). Ils sont souvent commerçants et artisans et pour beaucoup de confession hindoue. Les Bengalais sont principalement musulmans et les Tamouls catholiques. La minorité indienne est surnommée «kala». Ce terme a aujourd'hui un sens très péjoratif qui équivaut à «météque».

Cette population est en effet encore mal considérée par les Birmans. Pour son origine étrangère tout d'abord. Mais aussi parce que leurs ancêtres ont souvent servi le colonisateur britannique.

Ils se sont parfois opposés au mouvement d'indépendance. Enfin, parce qu'ils contrôlent aujourd'hui, comme les Han et les Hui, une grande partie du commerce, de l'artisanat et des richesses dans ce pays très pauvre.

Il existe une multitude de petits groupes ethniques et linguistiques (de 500 à 100 000 personnes).

Ce sont, par exemple, les 6 000 Moken (Salone/ Salung / Gitans de la Mer). Ils vivent dans l'archipel de Mergui (Division du Tenasserim). Ou bien les 23 000 Malais et les Naga (100 000).

Des citoyens qui ne sont pas tous égaux

La loi de 1982 sur la citoyenneté a divisé la population du Myanmar en plusieurs groupes avec des statuts différents.

Le **premier groupe** est dénommé «les citoyens (de première classe)». Il rassemble les groupes ethniques et linguistiques implantés majoritairement dans le pays depuis des siècles et avant 1824 (à la veille de l'invasion britannique). Ces populations sont dites nationales. Il s'agit des Birmans, des Karen, des Chan, des Kachin, des Chin, des Rakhine, des Kaman, etc. Ils bénéficient d'une citoyenneté complète. Ils représentent près de 94 % de la population et possèdent une carte d'identité rose.

Le **deuxième groupe** est constitué des «citoyens associés (ou de deuxième classe)». Il réunit ceux qui ne peuvent pas prouver leur appartenance aux groupes précédents. Leurs ancêtres devaient être originaires d'un autre pays et être implantés en Birmanie avant 1824. Ce statut concerne une petite partie des Han et des Rohingya. Ils ont une carte d'identité bleue.

Le **troisième groupe** est constitué des «citoyens naturalisés (ou de troisième classe)». Ce sont, notamment, des descendants de personnes installées entre 1824 (date du début de la période coloniale) et avant 1948 (date de l'indépendance du pays). Il s'agit principalement de ceux définis comme «Indiens» et une partie des Han. Ils doivent connaître une langue d'un groupe national, être de «bonne moralité et sain d'esprit». Ils ont une carte d'identité verte.

Les autorités peuvent retirer la citoyenneté aux personnes appartenant aux deuxième et troisième groupes.

Cette loi a défini un autre groupe, celui des **étrangers**. Leurs déplacements dans le pays sont soumis à des autorisations restrictives. L'éducation supérieure leur est plus ou moins interdite. Ils ont un document d'identité blanc. Beaucoup de Han sont considérés comme des étrangers. Comme les Rohingya. Mais ceux-ci sont considérés principalement comme des apatrides.

Le groupe ethnique et la religion sont mentionnés sur les documents d'identité des résidents (citoyens et étrangers).

Ces politiques de différenciation et de discrimination sont acceptées par une partie importante de la population, notamment birmane et rakhine. Elles ont pour objet de dissuader et de contrôler l'immigration. Les populations visées sont les communautés originaires de l'actuelle Inde (1 milliard d'habitants), de la Chine (1,3 milliard d'habitants) et surtout du Bangladesh (150 millions d'habitants). Le Myanmar (avec 53 millions d'habitants) est largement sous-peuplé par rapport à ces pays. Il craint d'être submergé par des vagues massives d'immigrants, notamment du Bangladesh.

Ces mouvements de populations changeraient radicalement l'identité (à dominante birmane et bouddhiste) du pays. Les Birmans sont donc très sensibles à cette question. La junte militaire utilise cette peur et se présente comme le seul rempart face à cette menace. Ce sentiment obsidional est partagé dans l'ensemble de l'Asie du Sud et du Sud-Est. Comme au Bhoutan.

Ce petit royaume bouddhiste est enclavé entre la Chine et l'Inde. Il connaît, depuis un siècle, d'importants flux migratoires en provenance du Népal, un pays très majoritairement hindou. En réaction, les autorités bhoutanaises mènent depuis une quinzaine d'années une politique d'expulsion ou d'assimilation par la force des habitants d'origine népalaise principalement concentrés dans le Sud du pays.

Des violations massives des droits humains

Ces violations peuvent affecter l'ensemble de la population du Myanmar. Mais elles concernent avant tout les régions rurales peuplées de minorités ethniques, linguistiques et religieuses.

Elles se produisent aussi dans les villes, parfois sous la forme d'émeutes, notamment anti-musulmanes. Ces

troubles urbains sont tolérés, sinon fomentés par les autorités.

En effet, ils ont lieu dans un pays étroitement surveillé.

Les violations des droits humains vont des limitations des déplacements aux spoliations de biens (riz confisqué par les militaires pour se nourrir, terres saisies) et aux travaux forcés.

Cette forme d'esclavage affecte les hommes, les femmes, les enfants comme les vieillards.

Il s'agit, par exemple, de porter les affaires des militaires en manœuvre, de construire et d'entretenir des infrastructures publiques (routes, bâtiments) civiles ou militaires, des installations touristiques ou un gazoduc. Des civils réquisitionnés sont parfois utilisés comme une avant-garde forcée contre les mines.

Les arrestations, les détentions arbitraires et la torture sont fréquentes.

L'incendie d'habitations et de villages pousse souvent une partie de la population à l'exode. Il y aurait environ 2 M de réfugiés, notamment en Thaïlande et au Bangladesh.

Les déplacés, à l'intérieur du pays, seraient près de 1 M. Ils sont réinstallés de force dans des villages militarisés. L'arme moderne des viols massifs (politique de terreur poussant à la fuite) est utilisée. Cela accélère la diffusion du sida. Les exactions prennent aussi la forme d'un recrutement forcé d'enfants-soldats, de meurtres et de massacres commis en toute impunité, dans la quasi indifférence du reste du monde. *Cette politique vise à exploiter, à terroriser et à dissuader notamment les populations minoritaires de soutenir les opposants armés au régime. Il s'agit aussi de procéder à des «nettoyages» ethniques et religieux, pour maintenir une majorité birmane bouddhiste au Myanmar.*

Des violations des droits humains sont aussi commises par des groupes d'oppositions minoritaires et birmans armés. Certains d'entre eux se financent par le trafic de drogues, notamment dans l'État Chan. Cette région fait partie du Triangle d'or. La contrebande frontalière de bois et de pierres précieuses constitue une autre source importante de financement.

Vers l'échec d'une évolution politique pacifique ?

Depuis 1990, le gouvernement refuse de reconnaître la victoire électorale de la LND (82 % des sièges de députés). L'opposition à la junte est divisée en plusieurs groupes.

LE PREMIER GROUPE EST L'OPPOSITION POLITIQUE PACIFIQUE

Elle peut se targuer d'une légitimité électorale. Mais cela ne représente rien pour une dictature militaire qui ne connaît que la brutalité. Ce régime mène vis-à-vis de ses opposants politiques une politique alternée de répression et de laisser faire.

Les assignations à résidence et les remises en liberté successives d'Aung San Suu Kyi en sont des exemples.

L'opposition pacifique, notamment la LND, cumule de nombreuses faiblesses. Tout d'abord, la personnalisation excessive faite autour d'Aung San Suu Kyi. Elle a 60 ans et est malade.

Sa disparition, naturelle ou violente (elle a fait l'objet dernièrement d'un attentat), représentera un défi majeur pour l'unité

du mouvement démocratique. Par ailleurs, les anciens militaires sont nombreux dans la direction de la LND. Les Birmans y sont trop prédominants. Cette opposition n'a pas, en outre, de véritable projet d'intégration des minorités dans un Myanmar démocratique. La question de l'amnistie des délits et des crimes massifs commis par la junte n'est pas réglée.

Ce sujet est pourtant l'un des rares moyens de pression du mouvement démocratique sur la dictature. Mais une grande partie de la population y serait hostile compte tenu de l'ampleur des exactions. Le recours aux sanctions internationales (surtout occidentales) est soutenu activement par Aung San Suu Kyi. Il s'est révélé pour le moment sans grand effet.

En effet, le Myanmar est un pays essentiellement rural qui exporte peu vers les pays occidentaux et le Japon, excepté de la drogue, des pierres précieuses et du teck, un bois précieux. La Thaïlande, la Chine et l'Inde sont les plus importants clients du Myanmar.

Ces pays voisins soutiennent plus ou moins la dictature. Ils bénéficient en échange de conditions commerciales très avantageuses. Ils veulent éviter de plus, selon eux, la déstabilisation de ce pays et du leur par la même occasion. Ils partagent en effet avec le Myanmar une partie des mêmes groupes ethniques (Naga, Chin, Manipouri, Karen,...).

Ces populations développent des revendications autonomistes ou séparatistes.

L'instabilité ou l'éclatement du Myanmar encouragerait par ailleurs d'autres mouvements indépendantistes. Au Cachemire et dans le Nord-est pour l'Inde, au Tibet et au Sin-Kiang pour la Chine, au Patani pour la Thaïlande et en Aceh (Atjeh), en particulier, pour l'Indonésie.

L'opposition politique pacifique organisée est avant tout urbaine. Dans un pays où les 3/4 de la population sont des ruraux. Cela crée des tensions.

La méfiance réciproque traditionnelle entre Birmans (soupçonnés par les minorités de nationalisme centralisateur et assimilateur) et minoritaires (suspectés de séparatisme par les Birmans) affaiblit encore plus cette opposition.

Les religieux hindous et musulmans ont peu d'influence en dehors de leurs communautés respectives. Une partie du clergé bouddhiste soutient le

mouvement démocratique. Mais il reste faible. L'autre partie du clergé bouddhiste soutient le régime en place du fait de sa politique ultranationaliste birmane et bouddhiste. Cette fraction religieuse est favorable aux persécutions des chrétiens et des musulmans. Ces derniers sont souvent perçus comme des étrangers dans un pays où l'identité bouddhiste est centrale. Les violences contre ces groupes et notamment les exodes limitent de plus leur accroissement. La junte mène par ailleurs une politique de conversion forcée au bouddhisme. Elle procure aussi des avantages matériels (subventions, financement et construction de temples et de monastères bouddhistes).

L'hindouisme est par contre moins persécuté. Cela tient au fait que le bouddhisme est issu de cette dernière religion, mais aussi de sa très faible importance numérique (1,5 % de la population totale).

Les bouddhistes (84,5% de la population) ne se considèrent pas menacés par un prosélytisme hindou, à l'inverse de celui des musulmans (7 % de la population) et des chrétiens (6 % de la population) et notamment des baptistes. Ces derniers peuvent bénéficier d'un soutien étranger, notamment en provenance des États-Unis d'Amérique. Les animistes forment environ 1% de la population du pays.

UN AUTRE GROUPE EST L'OPPOSITION POLITIQUE ARMÉE

Depuis l'Indépendance en 1948, le pays connaît des rébellions armées, principalement ethniques. Ces groupes sont essentiellement localisés dans leur État éponyme.

Ainsi, les mouvements armés chan interviennent surtout dans l'État Chan. Des groupes karen et môn se manifestent par ailleurs dans les Divisions d'Irraouaddi et du Tenasserim où vivent aussi ces populations. Dans la Division de Sagaing, c'est le cas des Naga. Des groupes rohingya et rakhine agissent dans l'État Rakhine, etc.

Cependant, ces mouvements armés sont aujourd'hui amoindris par les combats menés par l'armée myanmar et par des dissensions entretenues par le régime. Celui-ci négocie parfois des cessez-le-feu (plus ou moins respectés) avec certaines guérillas. Cela lui permet ensuite de concentrer ses troupes contre les autres insurgés.

Le régime totalitaire au pouvoir au Myanmar sévit depuis plus de quarante ans.

La propagande officielle prédit le chaos et l'éclatement du pays en cas de remise du pouvoir aux civils.

C'est la répression, le fiasco économique et la paupérisation croissante de la population qui vont plutôt mener à ce résultat.

Le régime sait très bien louvoyer. La junte est très discrète au niveau mondial. Cela lui a évité une forte pression internationale. Les informations et les images concernant la répression sont peu nombreuses. Censure oblige. Les remises en liberté d'opposants, dont celles régulières d'Aung San Suu Kyi, sont par contre médiatisées. Une Convention nationale a été organisée. Cette réunion, entre certains opposants et le régime, devait préparer une assemblée constituante et de futures élections. La LND, la principale formation politique en 1990, n'y était pas associée.

Cela n'est donc qu'une simple illusion de dialogue.

La junte a enregistré en 1997 un succès diplomatique. Le Myanmar est devenu un pays membre de l'ANASE (l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est, l'ASEAN pour le sigle anglais).

Cette institution régionale considère que l'intégration politique du Myanmar et de fortes relations économiques amèneront les généraux myanmar à évoluer avec le temps vers une transition politique pacifique. La stratégie de l'ANASE n'a pas encore fait ses preuves. En revanche, cette organisation devrait être présidée en 2006 par un représentant du gouvernement myanmar du moment ... Le régime militaire semble accroché au pouvoir. Pourtant, cette force apparente et cette stabilité sont trompeuses. La junte connaît des conflits internes importants, parfois violents.

Des rivalités éclatent entre les différentes générations et les diverses factions. C'est le cas notamment entre les militaires et les services de renseignements.

Des épurations ont lieu. L'accès et le maintien au pouvoir pour la prédation du pays sont en jeu.

Les évolutions possibles

Tout d'abord, une transition pacifique. Des sanctions ciblées touchant les intérêts économiques

directs de la junte militaire feraient pression sur la dictature. Ces sanctions devraient porter sur les ventes de bois, de gaz naturel et la lutte contre le trafic de drogues. Des touristes responsables devraient boycotter les hôtels, les restaurants, les boutiques et les agences de voyages et de transports liés à cette dictature. Ce n'est pas l'évolution en cours.

L'évolution vers le **système chinois actuel** (un développement économique via un capitalisme sauvage et une répression politique) n'est pas réellement suivie. La junte ne possède pas d'ailleurs le temps nécessaire pour la mettre en œuvre.

Une intervention militaire extérieure est envisageable. Le régime myanmar est considéré par le gouvernement des États-Unis d'Amérique comme un ennemi de la liberté et de la démocratie. Il s'agirait en fait d'ouvrir un nouveau débouché économique, de prendre le contrôle des ressources en hydrocarbures, de remplacer l'influence de la Chine et de d'endiguer celle-ci.

À défaut, l'évolution semble s'orienter vers **un effondrement** du pays. Une très forte augmentation du prix du riz conjuguée à l'absence de perspective pourrait pousser la population à l'insurrection. Pour éviter cela, le gouvernement a déjà interdit l'exportation du riz. Ce qui n'empêche pas sa contrebande.

Faute de temps, d'une alternative politique forte et d'un soutien économique étranger massif et durable, l'opposition politique pacifique myanmar risque d'être dépassée par les événements.

À l'avantage des mouvements d'opposants minoritaires armés. Ceux-ci, bien qu'affaiblis, possèdent en effet une certaine légitimité. Pour les minorités, ils sont des leurs. Ils ont été plus ou moins capables de les défendre face à la junte militaire. Ils ont constitué de fait, au cours des 60 dernières années, des micros États. Ces derniers posséd(ai)ent des structures (par exemple une force armée, des hôpitaux et des écoles) financées notamment par la contrebande frontalière. Ils représentent une alternative.

Les populations minoritaires n'attendent par contre rien de positif de l'actuelle dictature qui mène une guerre intérieure contre sa propre population. Il en est de même d'une transition politique pacifique vers un régime démocratique qui

apparaît, dans les conditions actuelles, comme chimérique.

Un «scénario yougoslave», (soit l'accaparement du pouvoir par une seule communauté ethnique et par un régime non démocratique, des antagonismes ethniques, religieux et sociaux, l'incapacité du pays à intégrer pacifiquement ses minorités, un effondrement économique, la création de nouveaux États sur une base ethnique, des guerres territoriales et des interventions militaires de pays notamment voisins inquiets de cette instabilité) **pourrait se renouveler bientôt sous une forme asiatique.**

Pascal PÉROCHE

BIBLIOGRAPHIE

- AMNESTY INTERNATIONAL (AI), site Internet : www.amnesty.asso.fr
- BALANCIE Jean-Marc et De La GRANGE Arnaud, Mondes rebelles, Asie, Maghreb, Proche et Moyen-Orient, Europe, Paris, Éditions Michalon, 1996.
- LACOSTE Yves (sous la direction de), Dictionnaire de géopolitique, Flammarion, Paris, 1993.
- FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES LIGUES DES DROITS DE L'HOMME (FIDH), site Internet : www.fidh.org
- www.info-birmanie.org, site Internet pour un Myanmar démocratique.
- RUSSEL Christophe, Birmanie, Myanmar, minorités et réfugiés, Groupement pour les droits des minorités (GDM), Paris, octobre 1990.
- SELLIER Jean, Atlas des peuples d'Asie, méridionale et orientale, Éditions La Découverte, Paris, 2001.

N° ISSN 07519207

Président : Yves Plasseraud

Vice-Présidents : Henri Giordan, Thamaz Naskidachvili

Secrétaire générale : Muriel Bensard

Trésorière : Suzanne Pourchier

Trésorier adjoint : Jean Cormon

Membres du bureau : M. Barth, J. Bigot, T. Bourand, D. Dimitrijevic, W. Dressler, H. Elmas, L. Gauge, C. Guyonvarc'h, J. Lambalais, J.Y. Le Touze, J. Pénichon, P. Péroche, M. Rafii, N. Serfaty, P. Vergne

Comité de Patronage : Hélène Ahrweiler, Dimitri T. Analis, Gérard Chaliand, Jean-François Clément, Jacques Dournes, Alfred Kastler, Jean Lacouture, Jean-Pierre Liégeois, Jean Malaurie, Edgar Morin, Pierre Vidal-Naquet, P. Peroncel-Hugot, Maxime Rodinson, Evelyne Sullerot, Paul Thibaud, Germaine Tillion.